

**République Française**  
Arrondissement de CHATEAU-GONTIER  
Département de la Mayenne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

*DE LA COMMUNE DE LA ROË (53350)*

L'an deux mil vingt-trois, le treize décembre, à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Roë s'est réuni à la salle de conseil, sous la présidence de Monsieur CHADELAUD Gaétan, maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le huit décembre deux mil vingt-trois. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le huit décembre deux mil vingt-trois.

**Étaient présents** : M. CHADELAUD Gaétan, M. DERSOIR Sylvain, M. MERLIER Claude, Mme DREUX Sonia, M. DUCHET Charles, Mme GIRET Marie-Paule et M. PESLERBE Jean-Claude formant la totalité des membres en exercice.

**Était absente** : Mme COUILLARD Nancy et Mme BOISHUS Justine (pouvoir à M. CHADELAUD Gaétan)

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance, M. DUCHET Charles a été élu pour assurer ces fonctions qu'il a accepté.

**Affectation du Résultat**

Monsieur le maire expose qu'en application de la comptabilité M57, il y a lieu de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement apparaissant au compte administratif de l'exercice 2022.

Le montant de l'affectation du résultat au compte 1068 correspond au déficit cumulé (chapitre 001 pour 101 369.90€ + RAR dépenses pour 73 150.17€ - RAR recette 63 800.11€) soit **110 719.96€**

**Convention CITEO**

**Citeo accompagne les collectivités et personnes publiques pour prévenir et traiter les déchets abandonnés.**

Un Plan de Lutte contre les Déchets Abandonnés (PLDA) est le cœur de la convention que la collectivité passe avec Citeo pour la prise en charge d'une partie des coûts de nettoyage de ces déchets abandonnés diffus. Retrouvez la Fiche Mode d'emploi dédiée sur l'espace bénéficiaire.

La Roë bénéficie de 223.20 €  
Le Conseil municipal à l'unanimité,

**DELIBERE**

Article 1<sup>er</sup> : La Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo est approuvée.

Article 2 : Monsieur le Maire est autorisé à signer, par voie dématérialisée, la Convention de soutien pour la lutte contre les déchets abandonnés diffus avec Citeo, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2025.

**Frais de scolarité école publique Ballots**

Le coût de scolarité pour l’année scolaire 2023/2024 au Regroupement Pédagogique Intercommunal de Ballots-Livré-La Roë, est de 475.70 € par enfant

Pour cette année scolaire, dix enfants ont été inscrits au R.P.I., et 1 dictionnaire a été remis en juillet 2022 pour le départ au collège d’un élève de La Roë.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l’unanimité :

**Approuve** les coûts de scolarité suivants pour le RPI Ballots, Livré, La Roë :

Coût scolarité 2022/2023 par enfant : 475.70 €

**Soit 18 enfants x 475.70 € = 8562.60 €**

**Tarifs 2024 salle Basse-cour**

Gaétan CHADELAUD présente la proposition des nouveaux tarifs concernant la salle communale « Basse-cour ». Comme chaque année, une augmentation de 2% est proposée.

Aux prestations actuelles, il est rajouté un tarif pour la location de la cuisine uniquement pour ½ journée.

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité, le conseil municipal

- Décide les tarifs suivants pour l’année 2024 :

Basse-cour	Commune				Hors commune			
	Sans chauffage		Avec Chauffage		Sans chauffage		Avec chauffage	
	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage	n-1	Sans Chauffage	n-1	Avec Chauffage
Vin d’honneur	57.25 €	58.39 €	79.45 €	81.00 €	79.05 €	80.65 €	101.55 €	103.60 €
Journée (7h à 19h)	80.15 €	81.75 €	102.15 €	104.20 €	104,05 €	107.00 €	127.70 €	130.25 €
Journée + soirée (7h à 8h le lendemain)	123.45 €	126.00 €	145.65 €	148.60 €	146.10 €	149.00 €	168.30 €	171.70 €
Forfait 2 jours (de 7h le 1er jour à 8h le surlendemain)	172.15 €	175.60 €	216.40 €	220.75 €	217.45 €	221.80 €	262.15 €	267.40 €
Demi-Journée supplémentaire	40.80 €	41.60 €	53.60 €	54.70 €	52.05 €	53.05 e	63.85 €	65.15 €
Cuisine en semaine ½ journée supplémentaire	40,80 €	41.60 €	53.60 €	54.70 €	52.05 €	53.05 €	63.85 €	65.15 €

**Tarifs 2024 cimetièrre**

Gaétan CHADELAUD présente la proposition des nouveaux tarifs concernant le Cimetière. Comme chaque année, une augmentation de 2% est proposée.

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** les tarifs suivants pour l’année 2024 :

Concession Cimetière	n-1	Tarif 2024 1m²	n-1	Tarif 2024 2m²	n-1	2024 Cavernes
Temporaire 15 ans	14 €	16 €	27.90 €	28.45 €	591.60 €	603.45 €
Trentenaire	27.90 €	28.45 €	55.80 €	57 €	616.55 €	629 €
Cinquantenaire	44.30 €	45.20 €	88.65 €	90.45 €	633.30 €	646 €

**Devis diagnostic immobilier au 13 rue des Chanoines**

Gaétan CHADELAUD présente 2 devis pour les diagnostics pour l’immeuble et le logement comportant les prestations suivantes :

- Dossier Technique Amiante
- Exposition au Plomb
- Diagnostic Installations électricité
- Diagnostic de Performance Energétique
- Etat des risques et pollutions

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité, le conseil municipal :

**CHOISIT** le devis de l’entreprise Alliance-diag pour un montant de 520,00 € TTC

**Devis Terminal de paiement électronique**

Monsieur Claude MERLIER expose les devis pour le terminal de paiement électronique pour la régie ainsi que le calcul estimatif des frais sur 6 mois.

Après en avoir délibéré, et à l’unanimité, le conseil municipal :

- **DECIDE** que les paiements se feront à partir de 15 €
- **CHOISIT** le devis de l’entreprise JDC pour un montant mensuel de 21,48 € TTC en location avec un engagement de 48 mois et des frais de dossier de 14,40 € TTC

